

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous rappelons que vous avez **jusqu'à la fin février** pour commander un nombre précis d'exemplaires du planificateur *L'outil de travail quotidien* pour votre établissement.

Nous vous demandons de nommer **une seule personne par établissement** pour vérifier le nombre d'exemplaires souhaités et remplir le formulaire sur syndicatchampplain.com, « *Inscriptions* », « *CSP - Agendas* L'Outil de travail quotidien ».

Pour tous les établissements qui ne se seront pas inscrits, vous recevrez la même quantité d'agendas que le nombre de publications syndicales qui vous sont envoyées hebdomadairement.

N.B.: Cet agenda s'adresse seulement aux membres du Syndicat de Champlain.

**L'équipe du courrier
syndical**



Voilà une citation d'un des apôtres des « *écoles efficaces* ». Vous avez sans doute compris que le fardeau de cette efficacité-là repose exclusivement sur le travail de l'enseignant.

Bien des commissions scolaires au Québec ont pris le virage de l'efficacité ou du moins en ont l'intention. Elles s'appuient sur le modèle ontarien pour essayer d'implanter des pratiques qui auraient porté fruit chez nos voisins.

Si les comparaisons entre le Québec et l'Ontario sont fréquentes, elles se font trop souvent à la pièce, sans prendre en compte l'ensemble du contexte dans chacune de ces provinces.

Financement

Ce qui pourrait expliquer les progrès de l'Ontario, du moins en partie, ce sont les investissements massifs que cette province a consenti à l'éducation et le fait qu'un ensemble de mesures bien précises ont été ciblées.

Au Québec, au contraire, le réseau de l'éducation a dû faire face à des compressions majeures totalisant près d'un

milliard de dollars depuis 2010.

Même si dans la dernière mise à jour économique en octobre dernier, le gouvernement a annoncé que 35 millions de dollars seront injectés d'ici la fin de l'exercice financier et que, l'an prochain, 110 millions de dollars seront consentis de manière récurrente, ces investissements ne suffisent pas à compenser les coupes des dernières années.

Les montants investis sont nettement insuffisants.

En prenant l'Ontario comme base de comparaison, Martin Maltais, professeur à l'Université du Québec à Rimouski, estime qu'il faudrait plutôt ajouter 1 milliard 200 millions de dollars en éducation, de manière récurrente, si on veut se rapprocher de ce qui se fait dans cette province.

En Ontario, depuis 2003, les subventions pour les besoins des élèves ont augmenté de plus de 8 milliards de dollars, soit de 59 %, malgré la baisse d'élèves

Suite au verso

Ontario – portrait récapitulatif	
1. Financement	- Investissement de 13,4 milliards de dollars dans les infrastructures depuis 2003; - Investissement de 8 milliards de dollars pour les besoins des élèves depuis 2003.
2. Ajout de ressources	- Embauche de 5 000 enseignantes et enseignants supplémentaires (1 800 au secondaire, dont 800 qui sont directement responsables de la réussite des élèves); - 755 nouvelles écoles et 720 projets d'agrandissement; - 2 000 classes supplémentaires.
3. Prévention	- Maternelle 4 et 5 ans à temps plein pour tous; - Programmes plus poussés au préscolaire; - Les classes de maternelle 4 et 5 ans sont dirigées par une équipe (enseignante et éducateur); - Chaque école bénéficie d'une équipe d'intervention pour identifier rapidement les élèves à risque et suivre les élèves en difficulté.
4. Autres conditions	- Maxima d'élèves par classe au primaire : 23; - 90 % des classes du primaire ont moins de 20 élèves; - 95 % des élèves fréquentent l'école publique (les écoles privées ne sont pas financées par l'État); - Aucun projet particulier; - Le seuil de réussite est fixé à 50 %; - Les élèves de 16 ou 17 ans qui décrochent sont suivis par un travailleur social; - Les parents d'un élève de moins de 16 ans qui décroche peuvent recevoir une amende ou être convoqués devant les tribunaux.

Source : Nathalie Chabot et Jacques Tondreau, CSQ www.journaldemontreal.com/2015/05/09/pourquoi-ontario-a-reussi-la-ou-le-quebec-enarache

INFO des PRÉTRITIOTES

Campagne REER

Fonds de solidarité

FTQ

Voici la liste des établissements qui seront visités au cours des prochaines semaines.

22 février

École Aux-Quatre-Vents

23 février

École De Salaberry

Carignan-Salières

24 février

École de la Mosaïque

École de l'Aquarelle

10 mars

École de l'Odyssée

15 mars

École Albert-Schweitzer

Le Point

Nouvelle

capsule vidéo

Une fois par mois, les conseillers en relations de travail du Syndicat de Champlain répondront, en deux minutes, à une question fréquemment posée concernant un article ou un sujet de la convention collective.

Cette semaine, Sébastien Campbell, conseiller à la section Salaberry (enseignant), parle des congés spéciaux. Ai-je droit à un congé si je me marie ? Si je déménage ? Si je dois passer des examens ?



Les réponses, dans *Le Point* de cette semaine !

Vous avez des suggestions de sujets à traiter ? Faites-nous en part ! Facebook, Twitter, courriel.

« Si l'élève n'a pas appris... (suite) »

Ratios et infrastructure des écoles

Les investissements faits en Ontario ont permis l'embauche de 5 000 enseignants supplémentaires. Cela a contribué à réduire l'effectif des classes au primaire.

Des investissements ont aussi été consacrés à la rénovation et à la construction de nouvelles classes (2 000 classes touchées).

Depuis 2003, l'Ontario a ainsi investi quelque 13,4 milliards de dollars dans l'infrastructure des écoles, notamment pour construire près de 755 écoles et pour lancer plus de 720 projets d'agrandissement et de rénovation.

En 2008-2009, l'objectif fixé a été atteint, c'est-à-dire que toutes les classes au primaire comptent maintenant 23 élèves ou moins et 90 % d'entre elles comptent moins de 20 élèves.

Ces données n'incluent pas les classes de maternelle 4 et 5 ans qui sont dirigées par une équipe réunissant une enseignante et une éducatrice (sauf dans les classes où il y a moins de 15 élèves).

Fréquentation scolaire

L'école est obligatoire jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme. Un jeune qui décroche à 16 ou 17 ans sera suivi par une travailleuse sociale. Lorsque des plus jeunes décrochent, ceux-ci et leurs parents peuvent recevoir une amende ou être convoqués devant les tribunaux.

Rappelons enfin que 95 % des élèves de l'Ontario fréquentent l'école publique et qu'on n'y retrouve pas de projets particuliers.

Richard Bisson

8 mars

Journée internationale des femmes

L

a

Journée internationale des femmes est une célébration des droits des femmes, mais aussi une occasion de faire des bilans des luttes menées et à mener. C'est aussi une journée d'actions et de mobilisations partout dans le monde.

Au Québec, chaque année, le Collectif 8 mars propose un thème et un visuel à l'ensemble des groupes et organismes féministes du Québec, afin de les inspirer et les soutenir dans leur mobilisation. Cette année, le thème proposé est « *L'égalité sans limites* ».

Pourquoi ce thème ?

L'accès des femmes à l'égalité est sans cesse limité : impact sexiste des mesures d'austérité,

dont les coupes dans les services publics, multiples violences contre les femmes – notamment les femmes autochtones, absence d'équité salariale pour de nombreuses femmes, privatisation des services de garde éducatifs, discrimination systémique en emploi n'en sont que quelques exemples.

La liste des barrières dressées devant les femmes semble se reproduire à l'infini. N'oublions pas que la force du mouvement féministe réside dans sa capacité de lutter pour que disparaissent toutes les barrières qui nous freinent.

L'objectif : l'égalité sans limites... d'où le signe de l'infini en forme de 8.



Les articles non signés sont de Maude Messier



Courriel: mmessier@syndicatdechamplain.com